



Recrute

I Chargé de mission Contrat d'Objectif Territorial F/H Par voie statutaire ou contractuelle (contrat de projet) Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (catégorie A)

Nevers Agglomération est l'unique communauté d'agglomération du département de la Nièvre et la 5ème de la région Bourgogne Franche Comté. Créée le 1er janvier 2003, Elle est composée actuellement de 14 communes et compte environ 70.000 habitants,

Nevers Agglomération s'est engagée dans une politique en faveur de l'environnement et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2018-2019 l'agglomération a fait évoluer son premier Plan Climat Energie vers un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui a été adopté à l'automne 2020.

La Communauté de Communes Les Bertranges se trouve au nord de Nevers Agglomération. Elle est composée de 32 communes et compte environ 19 300 habitants.

La Communauté de Communes Les Bertranges a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par délibération lors du Conseil Communautaire du 19 décembre 2019.

Afin de renforcer leur engagement dans la transition écologique, les 2 collectivités se sont engagées dans le dispositif de l'ADEME (Agence de la Transition écologique) dénommé « Contrat d'Objectifs Territorial » (COT).

Le Contrat d'Objectif Territorial (COT), proposé par l'ADEME, est un outil déployé à l'échelle du Pays Val de Loire Nivernais qui permet d'accompagner les collectivités dans leur transition écologique par un contrat ambitieux d'objectifs et d'actions qui nécessite une gouvernance claire, avec des élus engagés, et propose un financement sur 4 ans. Les 3 collectivités de la Nièvre ayant amorcé une réflexion dans le cadre de leur Plan Climat Air Energie Territorial, à savoir les Communautés de Communes Sud Nivernais et Les Bertranges, ainsi que Nevers Agglomération, se sont engagées avec le Pays pour la mise en œuvre de ce COT.

Dans ce cadre, Nevers Agglomération et la Communauté de Communes Les Bertranges recrutent **un chargé de mission COT**.

➤ **Missions**

Le chargé de mission COT assurera ses missions pour le compte des 2 collectivités. Ainsi, au sein de la Direction générale adjointe en charge des services techniques pour Nevers Agglomération, sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de service Air Energie Climat et, sous la responsabilité du responsable du pôle environnement pour la Communauté de communes des Bertranges, le chargé de mission COT sera en charge de la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial au sein de Nevers Agglomération et de la Communauté de Communes Les Bertranges.

Une coordination est assurée dans le cadre du suivi du Contrat d'Objectif Territorial.

Les principales missions confiées seront les suivantes :

- Assurer la réalisation des audits « Territoires Engagé » :
 - o Organisation et suivi des audits avec le bureau d'études de l'ADEME ;
 - o Mobilisation des différents services de chaque collectivité pour récupérer les données nécessaires ;
 - o Analyse et récapitulatif des diagnostics territoriaux existants dans chaque collectivité ;
 - o Accompagnement dans la réalisation du bilan mi-parcours du PCAET
 - o Formalisation de l'identification et de la description des axes politiques et projets forts ciblés pour diffuser la transition écologique et adopter une démarche territoriale intégrée ;
- Elaborer le premier plan d'actions s'inscrivant dans les politiques et les projets forts identifiés :
 - o Lien avec le PCAET ;
 - o Définition des actions et des porteurs de ces actions ;
 - o Définition des objectifs et des indicateurs de suivi ;

- Définition des objectifs des années suivantes du COT.
- Mettre en place et animer la gouvernance au sein de chaque collectivité et participer à la gouvernance globale du COT à l'échelle du PETR
 - Participer aux réunions techniques dans le cadre de la coordination entre les 3 EPCI et le PETR ;
 - Organiser et piloter les instances de suivi des audits « Territoire Engagés » ;
 - Coordonner ces instances avec les instances du PCAET (techniciens et élus référents, ateliers de bilan mi-parcours, comité de suivi) ;
 - Participer à l'organisation des comités de suivi du COT avec les autres référents COT ;
 - Mobiliser les acteurs participant à la mise en œuvre des actions du PCAET et du COT.
- Assurer la communication interne et externe autour du COT.
- Participer à des actions d'animation et de sensibilisation dans le cadre du COT et du PCAET et sur le thème de la Transition Ecologique, notamment :
 - Participer à l'organisation d'événements
 - Participer à l'élaboration de supports de communication,
 - Participer à l'animation de réunions / événements divers
 - Participer ponctuellement à des journées événementielles, éventuellement en week end.
- Apporter un soutien ponctuel aux différentes activités du service.

➤ **Profil**

Vous êtes titulaire d'un diplôme de Master 2 dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'environnement, des transitions écologiques, de l'énergie.

Vous avez connaissance de l'environnement des collectivités territoriales. Vous maîtrisez les enjeux et les politiques publiques de transitions écologiques ainsi que les acteurs des transitions écologiques et de l'adaptation climatique. Vous maîtrisez les techniques d'animation de projet et de réunions.

Rigoureux dans votre travail et autonome, vous savez être force de proposition et disposez de qualités relationnelles avérées et le sens de la diplomatie. Vous savez faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse. Vous appréciez le travail en transversalité et disposez d'excellentes qualités rédactionnelles.

➤ **Informations complémentaires :**

Le poste est prévu sur une durée d'un an,

- Poste à temps complet (39h) à pourvoir au **1^{er} septembre 2025**
- Titulaire de la fonction publique ou contractuelle, sur la base d'un contrat de projet (*durée d'un an, renouvelable 3 ans, dans le cadre d'un contrat de projet*)
- Salaire : selon expérience professionnelle, avec référence à la grille indiciaire de la fonction publique (catégorie A) + Régime indemnitaire ;
- Participation Employeur à la prévoyance ; Forfait mobilité durable ; Comité National d'Action Sociale ; Comité des Œuvres Sociales (sous conditions) ;
- Télétravail possible sous conditions
- Permis B obligatoire

Le poste est situé à 50 % du temps au siège de la Communauté d'Agglomération à Nevers, et à 50 % au Siège de la Communauté de Communes Les Bertranges, dans le département de la Nièvre.

➤ **Contact :**

Renseignements administratifs : Julien GERARD, Gestionnaire RH recrutement@agglo-nevers.fr au 03 86 61 81 60 (standard).

Renseignements techniques (Nevers Agglomération) : Charlotte DETAILLE, cdetaille@agglo-nevers.fr; cheffe du service Air Energie Climat au 03 86 61 66 06.

Renseignements techniques (CC Les Bertranges) Alexandre TUCOU, alexandre.tucou@lesbertranges.fr, Responsable du Pôle Environnement au 03.86.69.43.02.

Si vous pensez correspondre au profil et que le poste vous intéresse, nous vous invitons à nous envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation)

Soit par courrier, à l'adresse suivante :

**Ms. les Présidents de la Communauté d'Agglomération de Nevers
et de la Communauté de Commune des Bertranges
Communauté d'Agglomération de Nevers
124 route de Marzy
CS 90041
58027 - NEVERS CEDEX France**

Ou, par mail, à recrutement@aglo-nevers.fr

au plus tard le 22 juin 2025.